



École au rabais, c'est parti !!

Le 30 mai 2018, l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique annonçait le recrutement de contractuel·les étudiant·es dans les écoles publiques à la rentrée prochaine.

Ces contractuel·les ont été recruté·es parmi les étudiant·es de l'ESPE refusé·es au concours l'année passée dans un premier temps (à cause notamment de la baisse drastique des postes au concours) puis des étudiants en Master 1 mais aussi parmi l'ensemble des candidats ayant répondu à l'annonce « Ambition Professeur » faite par l'Inspection Académique.

Ce recrutement est effectué pour pallier le manque organisé de professeur·es des écoles titulaires dans le département. Ces nouveaux personnels enseignent à mi-temps et sur deux écoles à la fois dans la plupart des cas.

Une trentaine de personnes ont été recrutées entre août et octobre. Une seconde vague de recrutement et d'affectation est en cours.

Les conséquences pour les écoles, les élèves, et les personnel·les recruté·es sont inacceptables.

Des enseignant·es non formé·es dans les classes (seulement 5 jours de formation non obligatoire, sur leurs temps personnels, leur sont proposées sur la base du volontariat) .

Des étudiant·es qui subissent la pression d'une classe tout en passant un concours (ce qui limite leurs chances de réussite).

Pour les nouvelles affectations effectuées cet automne, ce sont des professeur·es des écoles titulaires remplaçant·es qui exerçaient sur des remplacement de longues durées qui sont retirés de leurs postes (CE1, CP-CE1,...) pour laisser la place à mi-temps à ces nouvellement recruté·es.

Le SNUipp-FSU44 refuse que les collègues des écoles concernées soient contraints d'encadrer et de former sur le tas les contractuel·les alors que leurs charges de travail ne font que croître.

Le SNUipp-FSU44 s'oppose à ces recrutements, conséquence du démantèlement de l'École organisé par le gouvernement Philippe et relayé dans le département par l'inspection académique. Le ministre de l'Éducation nationale Blanquer brade le service public d'Éducation, nie l'importance de l'année de stagiaire dans la construction professionnelle des enseignant·es et met en difficulté des équipes pédagogiques entières et des centaines d'élèves.

Le SNUipp-FSU44 revendique des créations de postes d'enseignant·es titulaires et revendique un plan de rattrapage pour la Loire-Atlantique de plusieurs centaines de postes.

Le SNUipp-FSU44 appelle d'ores et déjà l'ensemble des enseignant·es du 1^{er} degré et de l'ESPE, les étudiant·es et les parents d'élèves à s'opposer à cette décision.

Il soutient toutes les initiatives, en cours et celles à venir, prises par les parents d'élèves et les personnel·les pour défendre le service public d'éducation.